



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 mars 2023

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER , Présidente

**Postulat 11 (2021-2026) « Vers un moratoire partiel sur les constructions par l'établissement de zones réservées »
déposé par Patrick du Bois (Vert'lib) et consorts**

Le Conseil communal de Pully,

vu le postulat cité en titre déposé par M. Patrick du Bois et consorts,
vu la demande des postulant·e·s de prendre en considération immédiatement leur proposition et son renvoi à la Municipalité,

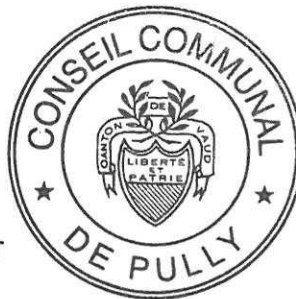
décide

1. de prendre en considération le postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Jacqueline Reigner



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 22 mars 2023